




# Retour de matériel et programme de recyclage HP

## Conseils au consommateur/à l'utilisateur final

La Directive Européenne relative aux déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) a été transposée au Grand-Duché de Luxembourg et le recyclage des produits électroniques est maintenant opérationnel. Au Grand-Duché de Luxembourg, à partir du 1 Septembre 2005, les clients HP "consumer" ont la possibilité de se débarrasser de leurs produits IT soit en les retournant chez leur vendeur local (dans l'hypothèse où ils achètent un nouveau produit similaire) soit en utilisant les structures de collecte municipales. Dans les deux cas, ce service est gratuit. Si vous désirez de plus amples informations, veuillez contacter Ecotrel <http://www.ecotrel.org/> 

[Déclaration de conformité DEEE \(Anglais\)](#) PDF 280KB

[Informations pour les recycleurs](#)

## Services de recyclage destinés aux clients commerciaux

### Services proposés

- Collecte du matériel auprès du client.
- Transport vers une usine de tri agréée par HP.
- Gestion et contrôle de toute la logistique et de la chaîne de recyclage.
- Solutions personnalisées.
- Certificat de mise au rebut.

### Formulaire de demande de collecte de déchet informatique

Pour organiser la reprise et le recyclage des vieux composants électroniques, merci de remplir le formulaire sur les pages web de nos partenaires.

Pour les services de recyclage en Luxembourg merci de [cliquer ici](#) 

Pour les services de recyclage dans d'autres pays [cliquez ici](#)

### Offres (alternatives)

- Rachat et mise au rebut du matériel informatique de tout producteur. Cette offre est uniquement valable pour les clients commerciaux et partenaires HP.
- Développement de solutions personnalisées pour un client (par exemple, destruction contrôlée des données d'un support et/ou désinstallation du matériel existant).

### Tarifs applicables pour les clients commerciaux de l'UE

HP assure le recyclage gratuit de tous les équipements électroniques à partir du moment où le client les retourne dans un point de collecte agréé HP et où un produit de remplacement est fourni par HP. Si aucun produit de remplacement n'est fourni, les services de recyclage peuvent être proposés sur demande, sous réserve de frais supplémentaires. HP fournira un certificat de mise au rebut. Dans les pays où la loi impose l'offre d'autres services, nous adapterons notre offre en conséquence.

Le coût de la logistique et des services personnalisés (démontage et/ou destruction contrôlée des données) sera calculé au cas par cas, en fonction des prix du marché.

#### **Remarque importante**

Cette offre concerne uniquement la mise au rebut et le recyclage. Elle ne concerne pas les services tels que les contrats de rachat et/ou la revente de matériel d'occasion. Pour obtenir des informations et des contacts dans la zone EMEA dans le cadre de ces programmes, reportez-vous à l'adresse suivante : [EMEA Trade-In Program](#).

**Vous trouverez plus d'information à**  
[hp.com/recycle](http://hp.com/recycle)